



## Mariage blanc - prescription ou pas ? Peine...

Par **happyday**, le **30/04/2015** à **12:17**

Bonjour

Que risque une personne (si c'est découvert et dénoncé), ayant contracté un mariage blanc il y a plus de 20 ans ?

Merci de votre réponse

Cordialement

HD.

Par **domat**, le **30/04/2015** à **18:21**

bjr,

une personne qui s'est mariée il y a 20 ans pour obtenir ou faire obtenir un titre de séjour ne risque pas grand chose sauf que la personne est toujours marié.

la personne dont vous parlez est celle qui a profité du mariage blanc ou celle française qui a permis à un étranger d'avoir un titre de séjour.

cdt